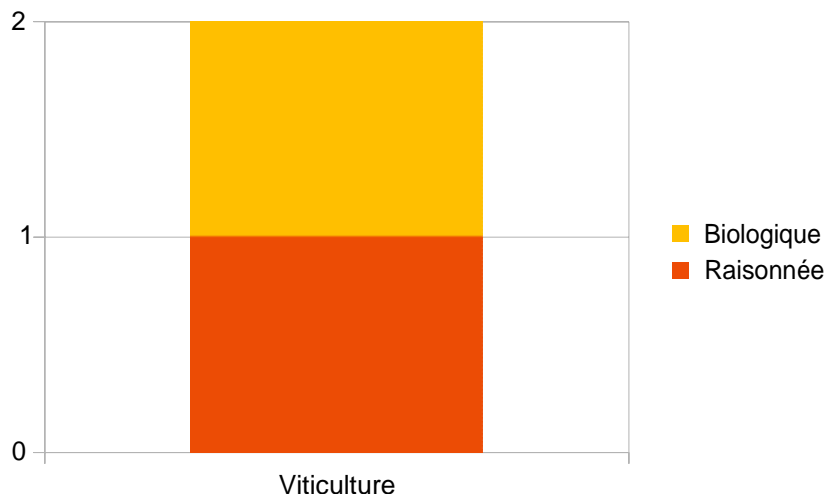


Synthèse 2021 – Planches Invertébrés

Parcelles concernées :

2 parcelles suivies
101 invertébrés observés
Entre 5 et 7 groupes observés par parcelle

Les observations ont eu lieu entre juin et août 2021. Le principal type de culture était la viticulture dont un type de conduite en agriculture raisonnée et l'autre en agriculture biologique.



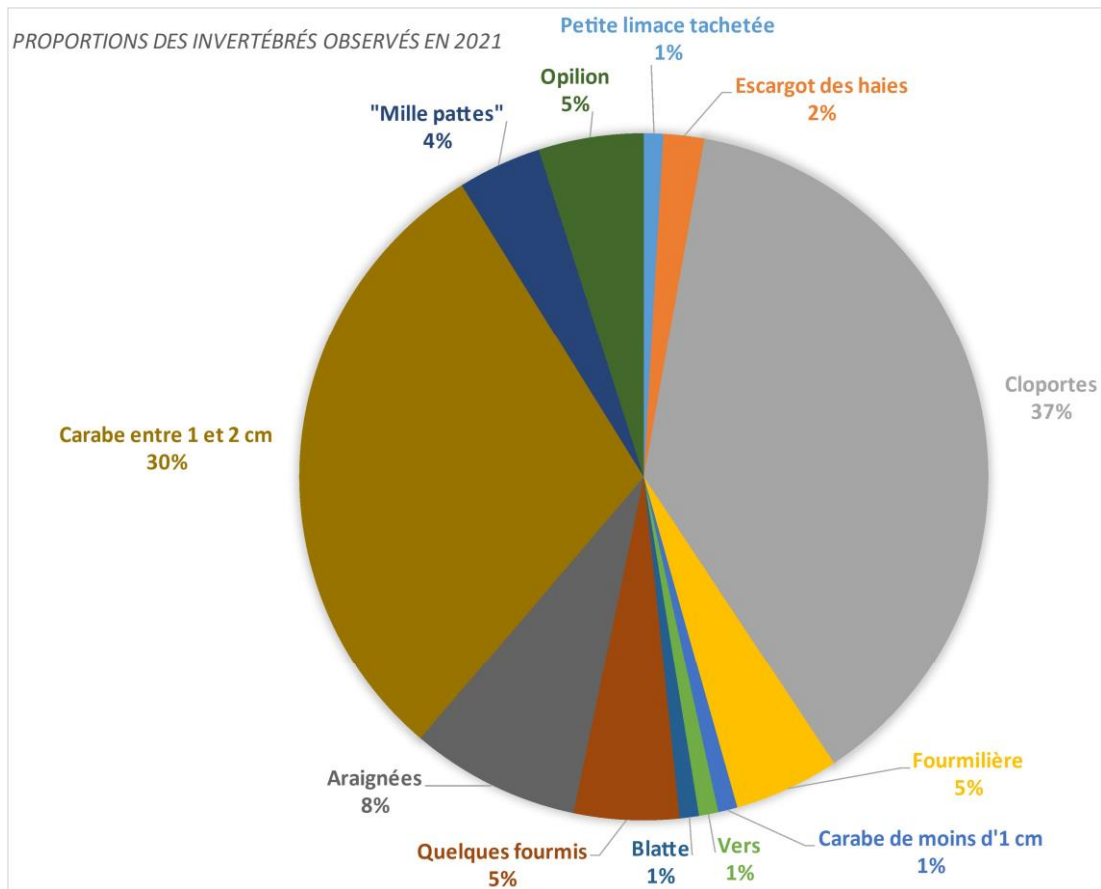
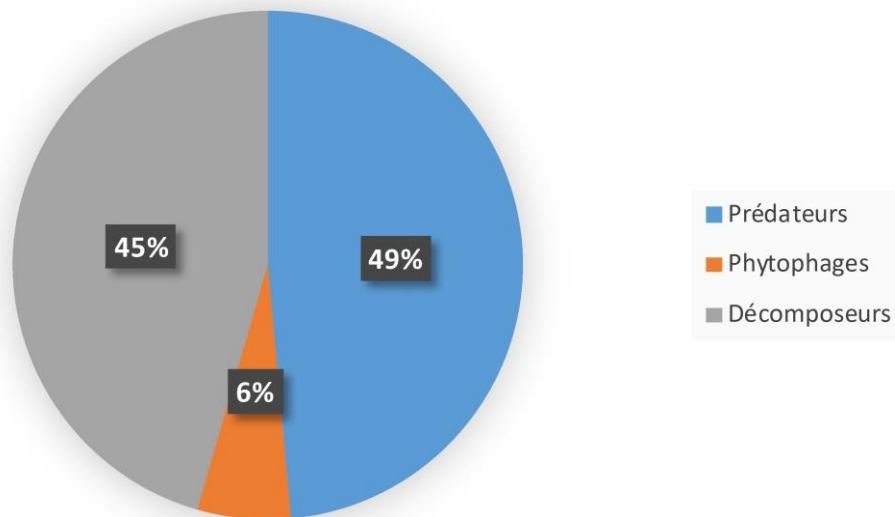
Cultures et type de conduite des parcelles participants au Protocole Invertébrés

Résultats :

Les résultats de 2021 présentent des différences entre la saisie des données papiers et la synthèse des résultats. De plus, le protocole national s'étale de février à août alors que les relevés sur les deux parcelles ont été faits de juin à août seulement. L'interprétation des résultats peut donc présenter un biais. Une comparaison avec les résultats de 2022 ne sera donc pas souhaitable.

Le taux entre invertébrés prédateurs et décomposeurs observés est assez équivalent, avec une tendance légèrement plus forte pour les prédateurs. Cela peut expliquer un taux de phytophages à 6 % (les prédateurs comme les carabes, se nourrissent de phytophages comme les limaces). Les résultats sont très inégaux en fonction des deux parcelles observées. La seconde parcelle viticole (conduite biologique) présente une richesse spécifique et une abondance des populations plus importante. La comparaison des deux parcelles ne permet pourtant pas de dire qu'une conduite biologique permet une plus forte abondance d'invertébrés, car d'autres pratiques comme le travail du sol influencent fortement les résultats. Cela peut tout de même faire partie des facteurs favorisant.

Proportion des groupes rencontrés dans les parcelles



En Dordogne

En Dordogne 2021 : 50 invertébrés ont été observés en moyenne par parcelle, soit environ 16 individus sous une planche.

En Dordogne 2019/2020 : L'interface des saisies ayant été fermée entre 2019 et 2020, il n'y a pas de bilan pour ces années là.

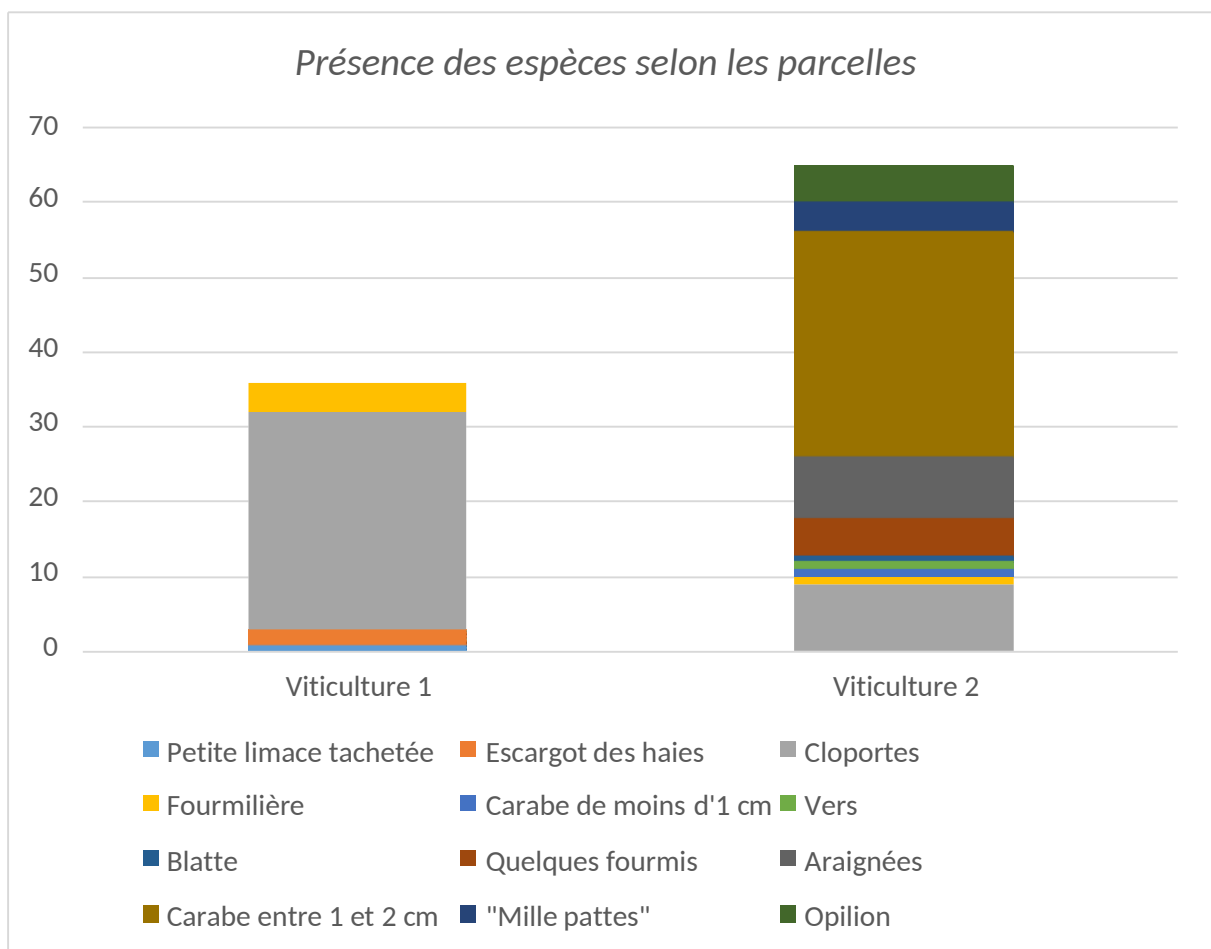
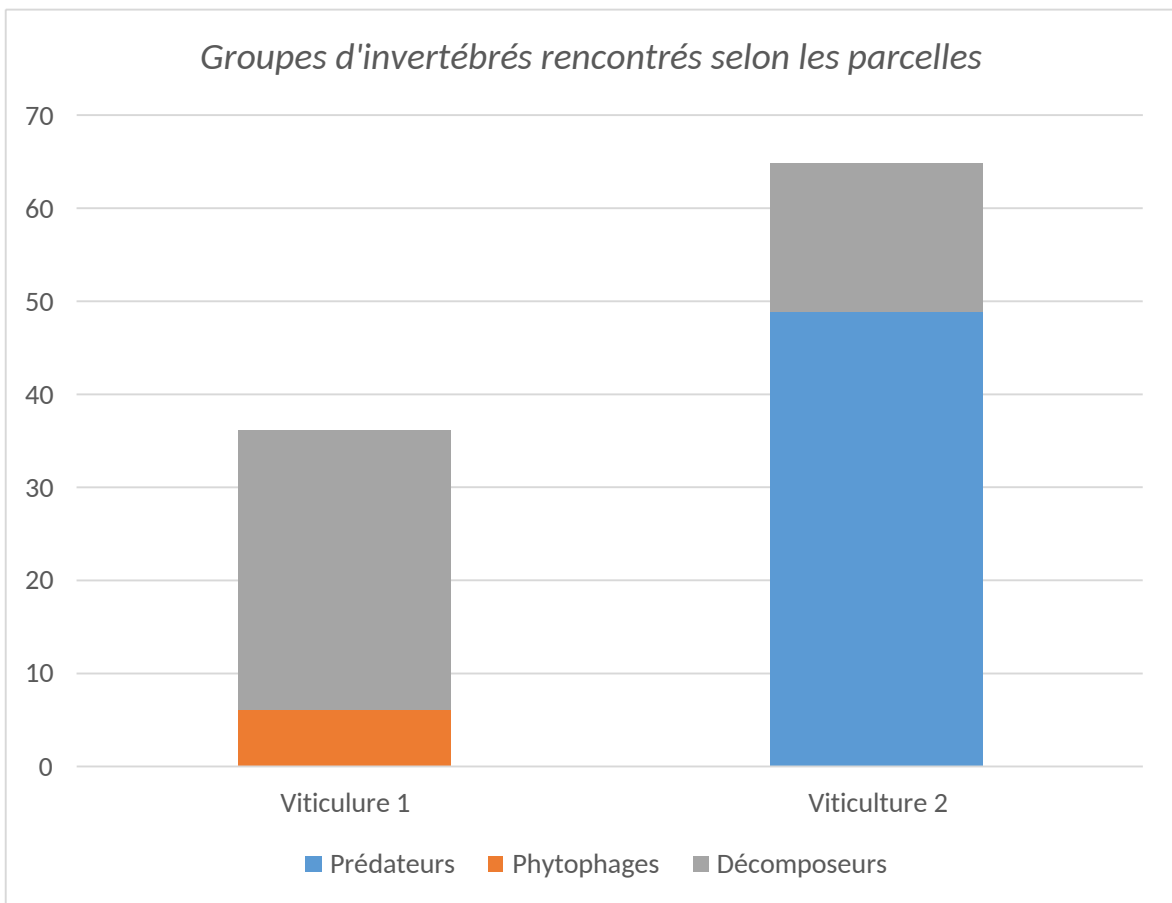
En Dordogne 2015 (dernière synthèse publiée) : 46 invertébrés ont été observés en moyenne par parcelle, soit 15 individus présents sous une planche, tout type d'agriculture confondu.

En France

En France 2021 : Le bilan national est actuellement en cours de rédaction et n'est donc pas disponible pour le moment.

En France 2019/2020 : L'interface des saisies ayant été fermée entre 2019 et 2020, il n'y a pas de bilan national pour ces années là.

En France 2018 : 30,4 invertébrés observés en moyenne par parcelle. Entre 5 et 6 groupes différents en moyenne par parcelle, tout type d'agriculture confondu.



En 2018, les espèces les plus observées en Viticulture étaient les araignées, les cloportes et les fourmis. La même tendance se dessine sur les parcelles en 2021, mais le nombre de participants est trop faible pour en tirer des conclusions.